

Compte-rendu du Conseil d'école

de l'école maternelle La-Fontaine du 13 mai 2013

En présence :

des enseignantes de l'école: Mmes Deroux, Jegen, Guéry, Gonsard et Naudin,
de l'Atsem : Mme Da Silva,
de la municipalité : Mme Alzon, adjointe aux affaires scolaires et Mme Deniot, responsable des affaires scolaires,
de la directrice du centre de loisirs : Mme Clavel,
des représentants des parents d'élèves: Mmes Renou, Roman, Bourgeois- Joëts, Théveny, Guérin et Yeremiyew.

Etaient absentes et excusées :

Mme Petit : Inspectrice de l'Éducation Nationale,
Mme Nowicki : DDEN,
Mme Reynard : enseignante.

1 Effectifs de rentrée

Pour l'instant il y a 176 enfants inscrits pour la rentrée de septembre 2013. Il reste 14 enfants résidant dans le secteur mixte (2 rues du quartier Saint-Éloi). Ce secteur mixte permet l'ajustement des effectifs entre les deux écoles maternelles, La-Fontaine et l'école Victor-Baloché.

Il est très important de connaître l'effectif prévu pour la rentrée scolaire 2013, le plus tôt possible, afin d'anticiper d'éventuelles ouvertures de classes. C'est pour cela que les professeurs demanderont à tous les parents de confirmer la présence de leurs enfants le jour de la rentrée.

NB : Au 7 juin, l'effectif est de 196 enfants inscrits. L'ouverture d'une classe est envisageable.

2 Travaux d'été

La Mairie a voté un budget de 84 000€ réservé au changement de fenêtres, dans la continuité de ce qui a été fait les années précédentes. Après le 2ème et le 1er étages, de chaque côté du bâtiment des écoles La-Fontaine, c'est au tour d'une partie du rez de chaussée.

Les parents d'élèves regrettent vivement que la priorité n'ai pas été donnée aux fenêtres de la classe et des toilettes de petite section. En effet, nous alertons chaque hiver, depuis plusieurs années, sur les températures très basses dans ces salles. Une partie du problème pourrait être résolu par de nouvelles fenêtres aux qualités d'isolation performantes. Il semblerait qu'il faille attendre encore une année pour que cela soit fait.

3 PPMS exercice de mise à l'abri (Juin 2013)

Le PPMS (Plan Particulier de Mise en Sûreté) est un plan destiné à faire face à une situation de crise liée à la survenue d'un accident majeur, en assurant la sécurité des élèves, des personnels et du public éventuel de l'école. Tout cela en attendant les secours, mis en œuvre par les autorités, ou la fin de l'alerte. Il consiste en partie à se rassembler à l'intérieur de l'école dans une salle choisie par les enseignantes, pour se protéger d'éventuels gaz dangereux provenant de l'extérieur. La difficulté pour les directeurs et les enseignants est que les instructions sont très compliquées à accomplir. Concernant les enfants, les enseignantes précisent qu'il n'y a pas de problème d'organisation lors de ces exercices et que les explications sont bien comprises.

4 Fête de l'école : Chants et danses le 21 juin

Un programme sera distribué aux parents pour les avertir du déroulement des festivités.

Les parents sont invités à amener leurs enfants à 18h, à la maternelle, pour la préparation des

festivités. Le spectacle, qui se déroulera dans la cour de l'école élémentaire, commencera à 18h30 pour s'achever vers 19h30. Nous nous retrouverons tous ensuite autour d'un buffet au cours duquel nous partagerons des mets préparés par les parents sur les thèmes de l'année : les Amériques et l'Océanie.

Pour l'organisation, les enseignantes ont demandés l'accès à la cour de l'élémentaire, et la pose d'une estrade.

5 La nouvelle cour : jour de pluie, bancs, marquage au sol.

Par temps de forte pluie, une énorme flaque se forme au milieu de la nouvelle cour. Mme Deroux appellera M. Denisard la prochaine fois que cela se reproduira afin qu'il constate les faits. En effet le conduit d'évacuation au milieu de la cour est complètement bouché.

Les professeurs demandent l'achat de bancs adultes et enfants pour équiper la cour, ainsi qu'un marquage au sol, pouvant servir aux activités pédagogiques et ludiques (parcours vélo, marelle etc ...).

6 Rôle des animateurs et atsem sur le temps du midi

L'effectif est de 6 Atsem femmes, 4 animatrices et 2 animateurs qui se répartissent en 2 services.

Les deux animateurs sont au second service, accompagnés de 4 femmes.

Les Atsem et des enseignantes remarquent un déséquilibre des tâches entre les hommes et les femmes. En effet, les animateurs ne s'occupent pas des enfants lors du passage aux toilettes et n'y entrent pas. C'est donc souvent aux Atsem que revient la tâche de s'occuper des enfants aux toilettes.

Mme Clavel nous informe qu'il n'y a pas d'obligation légale concernant le personnel masculin, mais des recommandations.

Ces recommandations sont donc les suivantes : le personnel masculin n'entre pas dans les toilettes. Il doit toujours y avoir 2 adultes en présence des enfants dans les toilettes.

D'un point de vue organisationnel, il faut savoir que Nathalie Clavel interroge tous les animateurs sur le lieu où ils veulent travailler : La-Fontaine ou Victor-Baloche, élémentaire ou maternelle ? Dans la mesure du possible elle répond donc aux souhaits de chacun. Empêcher des jeunes garçons de travailler avec des maternelles serait discriminatoire, surtout qu'une présence masculine dans une structure très féminine peut avoir bien des atouts, sans compter que ces animateurs sont appréciés des enfants.

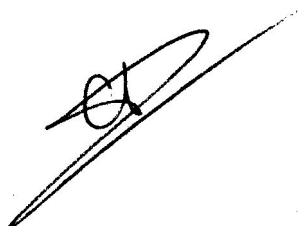
Le seul bémol est le passage aux toilettes qui doit pouvoir trouver sa solution facilement si une bonne communication s'instaure entre tous les personnels de l'école. Il faut pouvoir admettre que les femmes présentes s'occuperont du passage aux toilettes et les hommes prendront en charge d'autres tâches pendant ce temps-là.

7 Le piano de l'école

Dans la salle de motricité il y a un piano, don de longue date, qui n'est plus en état de marche. Nous recherchons donc quelqu'un pour faire un diagnostic gratuit de son état et de celui de ses cordes.

Si un parent a des compétences en la matière, il suffit de s'adresser au professeur de son enfant. Merci par avance.

Mme Deroux,
Directrice de l'école



Mme Roman,
représentante
des parents d'élèves FCPE

